

L'Arcep s'empare de la question de l'IPv6 en France

Voilà 20 ans que le protocole IPv6 a été finalisé. Principalement dans l'objectif de palier la limite des 4,3 milliards d'adresses Internet de l'IPv4 dont la disponibilité arrive aujourd'hui à saturation. Et pourtant, l'IPv6 est très peu déployé sur la planète malgré les besoins qui se profilent à l'horizon avec le développement de la mobilité et l'explosion des objets connectés qui nécessiteront tous une adresse IP pour s'interconnecter au réseau mondial.

Un problème dont le gouvernement a décidé de s'emparer. Le 11 janvier dernier, **Axelle Lemaire a saisi l'Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) sur la question et particulièrement sur l'état de déploiement de l'IPv6 en France. Un retard dans la transition vers cette nouvelle génération du protocole Internet pourrait, estime la secrétaire d'Etat chargée du Numérique, freiner la capacité des entreprises à répondre aux enjeux du numérique. A commencer par celui de l'Internet des objets (IoT) dont la France s'inscrit comme un fer de lance avec l'avance prise par Sigfox sur ce marché et, accessoirement, avec la mise au point du protocole Lora, initialement développé par la start-up française Cycleo avant d'être rachetée par l'américain Semtech.

La France en retard d'IPv6

Or, il s'avère que la France ne brille effectivement pas par son avance en matière d'adoption de l'IPv6. Selon des [statistiques](#) dressées par Google, seuls 5,66% des internautes surfent en IPv6 en France contre un peu plus de 10% à l'échelle mondiale en moyenne. La France est particulièrement décalée face à ses voisins allemands (21,14% d'adoption), suisses (26,54%) ou belges (plus de 40%), voire à la Grèce (20%), même si elle n'a pas à rougir du Royaume-Uni (2,6%) ou de l'Italie et de l'Espagne tous les deux sous la barre du 1%. Aux Etats-Unis, la transition vers IPv6 concerne aujourd'hui environ un quart des internautes du pays (du moins ceux qui utilisent les services de Google).

Le régulateur a donc pour mission de dresser l'état des lieux du déploiement du protocole IPv6 dans le pays et identifier les causes du retard dans cette migration. Une fois délimitées les conséquences potentielles de ce retard sur l'industrie, l'Arcep aura donc à cœur de **proposer un plan d'actions** pour accélérer l'adoption de l'IPv6 auprès des entreprises comme des particuliers (donc des opérateurs). Un observatoire sera également dressé pour suivre l'évolution de la migration. Pour cela, l'Autorité travaillera de concert avec l'Afnic (l'autorité chargée du nommage du .fr et .re) et ne manquera pas de consulter nombre d'acteurs du numérique et d'entreprises sur le sujet. **Le rapport est attendu avant le 1er mai prochain.** Une mission supplémentaire, pour l'Arcep qui n'en manque déjà pas, et qui vient s'inscrire dans [les nouvelles modalités de fonctionnement](#) que son président Sébastien Soriano a récemment présenté lors de ses vœux et consignées dans la Revue stratégique de l'Autorité.

Lire également

[IPv6, un protocole de 20 ans en retard de croissance](#)

[La lente, très lente, adoption de l'IPv6](#)

[L'Europe attribue ses derniers blocs d'adresses IPv4](#)

crédit photo © Torbz - Fotolia.com